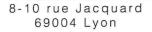




TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Rhône-Alpes

> Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Lyon



www.tsarap-scop.com contact@tsarap-scop.com 06 66 20 15 42 04 72 26 52 02









Siège Social : 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact:
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF:

6820Z N° Intracommunautaire



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes



Associés:
Frédéric MOIROUX
Philippe PEREIRA
Grégory PIANTONI
François PICCON
Laurent THIBAUDON



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

FONDATION D'ECOLOGIE POLITIQUE Fondation



Siège Social : 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact:
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF:

Intracommunautaire tva: FR75821124518



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes



Associés: Frédéric MOIROUX Philippe PEREIRA Grégory PIANTONI François PICCON Laurent THIBAUDON



FONDATION D'ECOLOGIE POLITIQUE

33 Rue de la Colonie 75013 PARS

Lyon, Le 2 octobre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres du Conseil de Surveillance de la Fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **LA FONDATION D'ECOLOGIE POLITIQUE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.



Siège Social : 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact:
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF:

N° Intracommunautaire tva: FR75821124518



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes



Associés: Frédéric MOIROUX Philippe PEREIRA Grégory PIANTONI François PICCON Laurent THIBAUDON



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

• Le suivi et l'exhaustivité des produits et plus particulièrement sur la comptabilisation des subventions inscrites au compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la



Siège Social : 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact:
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com
www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF: 6820Z

N° Intracommunautaire tva: FR75821124518



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes



Associés: Frédéric MOIROUX Philippe PEREIRA Grégory PIANTONI François PICCON Laurent THIBAUDON



formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de la Fondation.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Fondation



Siège Social : 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact:
06 66 20 15 42
04 72 26 52 02a
contact@tsarap-scop.com

www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF:

N° Intracommunautaire tva: FR75821124518



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes



Associés: Frédéric MOIROUX Philippe PEREIRA Grégory PIANTONI François PICCON Laurent THIBAUDON



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé toutefois garantir qu'un audit d'assurance, sans conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la



Siège Social : 8-10 rue jacquard 69004 Lyon

Contact: 06 66 20 15 42

04 72 26 52 02a contact@tsarap-scop.com www.tsarap-scop.com

Siret: 82112451800027

Code NAF:

N° Intracommunautaire tva: FR75821124518



Société Coopérative et Participative à capital variable



Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon



commissaire aux comptes

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes



Associés: Frédéric MOIROUX Philippe PEREIRA Grégory PIANTONI François PICCON Laurent THIBAUDON



circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pour TSARAP EXPERTISE Commissaire aux Comptes

Frédéric MOIROUX Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

					Exercice N, clos le :		31/12/2019	31/12/2018
			N	lote	Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes			14 282	14 282		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industrie Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droit Immobilisations en-cours Avances et acomptes	ns techniques, matériel et outillage industriels mobilisations corporelles ations grevées de droit ations en-cours		2 093	2 093		158
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Participations Créances rattachées à des participations T.I.A.P Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières						
			Tota	al (I)	16 375	16 375		158
ANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises		32				
IRCULANT		Avances et acomptes versés		33	4 800		4 800	4 800
ACTIF CIRC	CRÉANCES (3)	2 Usagers et comptes rattachés		34	523		523	1 988 3 865
٩	DIVERS	V.M.P Instruments de trésorerie Disponibilités	;	35	1 133 652		1 133 652	1 093 855
	z	Charges constatées d'avance (3)		36				
S	\TIOI	То		l (II)	1 138 975		1 138 975	1 104 508
COMPTES	RÉGULARISATION	Primes de remboursement d'obligations (I Ecarts de conversion actif (V)	36	4 455 252	40.075	4 420 075	4.404.005
TOTAL GENERAL					1 155 350 art-d'1 an Immo.	16 375	1 138 975	1 104 665
Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part-d Tair Immo. (3) Part à + Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					(3) Part à + 1 an			

Association CAC - Client Page 5 / 20



BILAN PASSIF

		Note	31/12/2019	31/12/2018
	FONDS PROPRES			
	Fonds associatifs sans droit de reprise		1 047 393	1 039 036
	Ecarts de réévaluation			
တ္သ	Réserves			
RVE	Report à nouveau			
SE	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		4 340	8 357
ET RESERVES	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
	Fonds associatifs avec droit de reprise	40		
FONDS ASSOCIATIFS	Apports	40		
CIA	Legs et donations			
sso	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme			
S AS	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
N	Ecarts de réévaluation			
6	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
	Provisions réglementées			
	Droits des propriétaires (commodat)			
	Т	otal (I)	1 051 733	1 047 393
တတ	Sur subventions de fonctionnement	41	71 805	37 379
FONDS	Sur autres ressources	41		
	Тс	tal (II)	71 805	37 379
ONS QUES GES	Provisions pour risques	42		
OVISION REPORTED	Provisions pour charges	72		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	То	tal (III)		
	Emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)			
S (1)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTE	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	4 800	4 800
DE.	Dettes fiscales et sociales		5 991	9 235
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		4 647	5 859
Comptes	Instruments de trésorerie	4.4		
régul.	Produits constatés d'avance (1)	44	45 407	40.000
Foorto		al (IV)	15 437	19 893
Ecarts	de conversion passif (V)		4 420 075	1 104 665
	TOTAL GENERAL	(I a V)	1 138 975	1 104 665
Engage	ements donnés			
ois	(1) Dont à plus d'un an			
Renvois	Dont à moins d'un an		15 437	19 893
~ X	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques			

Association CAC - Client Page 6 / 20



COMPTE DE RESULTAT

					Note	31/12/2019	31/12/2018
	Nombre de mois de	e la période				12	12
	1 - France 2 - Exportation					Total	Total
	Ventes de marchandis	ses					
z	Production	biens					
은	vendue	services	6 476			6 476	4 066
Ξ¥	CHIFFRE D'AFFAIRE	ES NET (4)	6 476			6 476	4 066
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée						
Χ̈́	Production immobilisée				50		
D'E	Subventions d'exploita					135 000	135 000
ΠS		sements et provisions	, transferts de charges	S			
	Cotisations						
RO	Dons					340	2 218
Δ.	Legs et donations						
	Autres produits					14	
				duits d'exploitation	(1) (I)	141 830	141 284
	Achats de marchandis		de douane)				
	Variation de stock (ma	,					
N	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)						
Ĭ	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Ξ	Autres achats et charges externes (3)					36 851	39 275
2,	Impôts, taxes et versements assimilés				51	296	386
EX	Salaires et traitements					52 104	70 389
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales					15 980	27 516
ES	Dotations aux amortissements sur immobilisations					158	1 900
\R	Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
HS.	Dotations aux dépréciations sur actif circulant						
•	Dotations aux provisions					50	
	Autres charges		(0) (11)	52	400 407		
4 DE	DUL TAT DIEVEL OITA	FIGN (I II)	l otal des cha	rges d'exploitation (2) (11)	105 441 36 390	139 467 1 818
	SULTAT D'EXPLOITAT			(111)		36 390	1 818
RATION EN OMMUN	Excédent attribué ou o Déficit supporté ou ex	deficit transfere		(III)	52		
OP S				(IV)			
	Produits financiers de		4 d- II416 (-111 - 4			
-S RS			éances de l'actif immol	oilise		0.070	0.070
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et prod				53	2 073	2 073
PRODUITS INANCIER			transferts de charges				
R E	Différences positives de change						
_	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des produits financiers (*)					2 073	2.072
- (0	Detetione financières	auv amartiaaamanta			rs (v)	2073	2 073
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges as		dépréciations et provis	OLOHO			
끯					54		
CHARGES NANCIERE	Différences négatives Charges nettes sur ce	=	shiliàrae de placement				
ರ ≱	Charges helles sur ce	sooiono de valeurs mo	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	oboveno financii	2 (///)		
	SIII TAT EINANGIED (/ VI)	i otal des	charges financière	5 (VI)	2 073	2 073
2 - KE	SULTAT FINANCIER (\	v - vi) VANT IMPOTS (I-II+I				38 463	3 891

Association CAC - Client Page 7 / 20



COMPTE DE RESULTAT

			Note	31/12/2019	31/12/2018
STI	Produi	ts exceptionnels sur opérations de gestion		303	90
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produi	ts exceptionnels sur opérations en capital	55		
PROD	Repris	es sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
		Total des produits exceptionnel	s (VII)	303	90
CHARGES	Charge	es exceptionnelles sur opérations de gestion			865
SGES	Charge	es exceptionnelles sur opérations en capital	56		
CHAF	Dotatio	ons exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
EXCI		Total des charges exceptionnelles	s (VIII)		865
4 - RES	SULTAT	EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		303	-774
(IX)	Impôts	sur les bénéfices	58		
(X)	Report	des ressources non utilisées des exercices antérieurs	59	37 379	42 620
(XI)	Engag	ements à réaliser sur ressources affectées	39	71 805	37 379
		TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+	VII+X)	181 585	186 067
		TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+	IX+XI)	177 245	177 710
5 - EX	CEDEN	T OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)		4 340	8 357
	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
/ois	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
Renvois	(3)	Dont crédit bail mobilier			
L		Dont crédit bail immobilier			
EVALU	IATIONS	S DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
w	Bénév	olats			
luit	Presta	tions en nature			
Produits	Dons e	en nature			
"			Total		
(0	Secou	rs en nature			
ge	Mise à	disposition gratuite de biens et services			
Charges	Persor	nnel Bénévole			
			Total		

Association CAC - Client Page 8 / 20



Annexe

Association CAC - Client Page 9 / 20



Note 10 - Faits caractéristiques

Décret de reconnaissance d'utilité publique du 02/11/2012 et immatriculation à l'INSEE le 01/04/2013.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur (règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations).

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

La Fondation de l'Ecologie Politique, reconnue d'utilité publique par décret du 2 novembre 2012, a pour but de favoriser le rassemblement des idées autour du projet de transformation écologique de la société et de nourrir ainsi des politiques susceptibles d'ouvrir un nouvel espace au progrès humain et à la civilisation.

La dotation initiale et statutaire a été fixée à Un million d'Euros versés sur 5 ans par Europe Ecologie Les Verts. La dernière tranche de cette dotation est versée en 2017.

Cette dotation est augmentée du produit des libéralités sans affectation spéciale prescrite par le donateur et dont la capitalisation aura été décidée par le conseil de surveillance, ainsi que d'une fraction de l'excédent des ressources annuelles nécessaires au maintien de sa valeur.

Association CAC - Client Page 10 / 20



Note 31 - Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

		Mouvements	de l'exercice	ice	
Désignation	Valeurs brutes début exercice	Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	Valeurs brutes fin exercice	
Immobilisations incorporelles					
- Frais d'établissement					
- Frais de développement					
- Concessions, brevets et droits similaires					
- Fonds commercial					
- Autres immobilisations incorporelles	14 282			14 282	
- Immobilisations incorporelles en cours					
- Avances et acomptes sur incorporelles					
Tota	14 282			14 282	
Immobilisations corporelles					
- Terrains					
- Constructions					
- Installations techniques, matériel outillage industriels					
- Autres immobilisations corporelles	2 093			2 093	
- Immobilisations grevées de droit					
- Immobilisations en cours					
- Avances et acomptes					
Tota	2 093			2 093	
Immobilisations financières					
- Participations					
- Créances rattachées à des participations					
- T.I.A.P					
- Autres titres immobilisés					
- Prêts					
- Autres immobilisations financières					
Tota					
Total généra	16 375			16 375	

Association CAC - Client Page 11 / 20



Mouvements des amortissements

		Mouvements	de l'exercice	
Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Dotations	Diminutions	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	14 282			14 282
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	14 282			14 282
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	1 935	158		2 093
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	1 935	158		2 093
Total général	16 217	158		16 375

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 14 282	+ 14 282	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 14 282	= 14 282	= 0

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 2 093	+ 1 935	+ 158
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+ 158	- 158
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 2 093	= 2 093	= 0

Association CAC - Client Page 12 / 20



Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
Immobilisations incorporelles		
- Frais d'établissement		
- Frais de développement		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Fonds commercial		
- Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	5
Immobilisations corporelles		
- Terrains		
- Constructions		
- Installations techniques, matériels et outillages		
- Autres immobilisations corporelles	Linéaire	5
. Instal, agencements, aménagements divers		
. Matériel de transport		
. Matériel de bureau		
. Emballages récupérables, divers		

Note 41 - Fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

Objet subvention	année	montant initial	cptes 194 Fonds à engager Début exercice	cptes 789 utilisation dans l'exercice	cptes 689 Eng, à réaliser / nouvelles ressources	cptes 194 fin d'exercice Fonds restant à engager
PM 2018	2018	135 000	37 379	37 379	0	0
PM 2019	2019	135 000	0	0	71 805	71 805
s/s total 2019		135 000				
TOTAUX			37 379	37 379	71 805	71 805

Association CAC - Client Page 13 / 20



Note 60 - Autres informations

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations			
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Usagers et comptes rattachés			
Comptes affiliés			
Autres créances	523	523	
Totaux	523	523	

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800	4 800		
Dettes fiscales et sociales	5 991	5 991		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 647	4 647		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
Total	15 438	15 438		

Association CAC - Client Page 14 / 20